

Le tambour burundais veut être inscrit au patrimoine de l'humanité

PANA, 19 septembre 2012 Plaidoyer en faveur du tambour burundais comme "Patrimoine culturel immatériel" de l'humanité à Bujumbura, Burundi - Des démarches vont être entreprises auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour que le fameux tambour burundais ("Ingoma", en langue nationale, le kirundi), qui rythmait les fêtes à la cour, du temps de la monarchie, soit inscrit sur la liste représentative du "Patrimoine culturel immatériel" de l'humanité, a appris la PANA auprès du ministre burundais de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Jean-Jacques Nyenimigabo. La question est tellement prise au sérieux que le ministre de la Culture lui a consacré les journées de mardi et mercredi pour que des responsables des communautés, ceux des groupes et individus qui aiment le tambour burundais réfléchissent, dans un atelier, sur les voies et moyens de convaincre l'UNESCO.

Le ministre burundais de la Culture peut également compter sur la Wallonie Bruxelles internationale (WBI) qui a contribué, matériellement et financièrement, à organiser les deux journées de réflexion sur cet objet aujourd'hui sacré et réservé aux seuls hommes du Burundi. Du temps de la monarchie, le tambour servait encore de moyen de communication pour passer les messages à la population d'un village donné ou alerter sur un danger collectif. Pour le ministre Nyenimigabo, aujourd'hui, l'objectif d'une telle démarche est de promouvoir la place culturelle du tambour au niveau mondial afin de redorer l'image du Burundi qui a été écorchée par plusieurs années de guerre fratricide dans le passé. Au niveau local, un débat est resté toutefois ouvert, au dernier jour de l'atelier de réflexion, en ce qui concerne la démocratisation du tambour burundais par son ouverture aux jeunes filles et femmes qui veulent jouer à cet instrument musical devenu célèbre jusqu'au-delà des frontières nationales. Les plus conservateurs de la société burundaise maintiennent que le tambour doit rester l'attribut du sujet masculin, tout au moins tant qu'il demanderait des efforts physiques et acrobatiques que les femmes n'auraient pas.